

Le Bulletin de la Ferme

PUBLIÉ PAR

La Compagnie de Publication du

Bulletin de la Ferme

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES

1230, Rue St-Valier, Québec

TÉLÉPHONE 6527

Organes de l'Association Les Jeunes Cultivateurs

Abonnement : 25 sous par année.

Tarif d'annonces : 5 sous la ligne agathe.

Prix spéciaux par contrat.

Afin d'assurer leur insertion dans une édition donnée
les manuscrits doivent être reçus le ou avant le 15
de ce mois précédent celui de la publication.

Distribution de Grains et de Pommes de Terre de Semence

Par les Fermes Expérimentales de l'Etat
1916-1917

Conformément aux instructions de l'honorable ministre de l'Agriculture, il sera fait au cours de l'hiver et du printemps prochains, des distributions de semences de grains et de pommes de terre de qualité supérieure, aux cultivateurs canadiens. La ferme expérimentale centrale d'Ottawa fournira les échantillons suivants: blé de printemps (à peu près 5 livres), avoine blanche (à peu près 4 livres), orge (à peu près 5 livres), et pois de grande culture (à peu près 5 livres). Les échantillons de pommes de terre (à peu près 3 livres) devront être demandées à la ferme d'Ottawa, pour les provinces de Québec et d'Ontario seulement, et, à certaines fermes annexes, pour les autres provinces. Tous ces échantillons seront envoyées gratuitement par la poste.

Il n'est accordé qu'un échantillon de grain et qu'un échantillon de pommes de terre à chaque ferme. Comme notre réserve de semences est limitée, les cultivateurs feront bien de nous adresser leurs demandes de bonne heure. Probablement en retard seront les demandes reçues après décembre.

Toute personne désirant avoir un échantillon devra écrire (franco) au: Céréaliste du Dominion, à la Ferme expérimentale, à Ottawa, pour qu'il lui soit envoyé une formule de demande.

J.-H. GRISDALE

Direct. des fermes expér. du Dominion.

Sur la rue

—As-tu su que je suis millionnaire?

—Non, pas possible!

—Eh! oui, mon ami, je suis devenu propriétaire d'un million; je viens de prendre dix parts de pension des Prévoyants du Canada.

L'organisation agricole

I

Dans les luttes que le Canada a dû livrer pour conquérir l'autonomie intérieure, comme dans les déchirures qui se sont pratiquées au sein de ses priviléges, on compare souvent sa situation et ses aspirations à celles de l'Irlande. Nous mettrons aujourd'hui en parallèle leurs organisations économiques considérées du point de vue agricole.

Disons tout de suite qu'au Canada la fédération ne s'étend pas au-delà des provinces, aussi nous bornerons-nous à l'étude de la coopérative centrale de la province de Québec.

L'institution qui, en Irlande, frappe l'attention par l'ampleur de son objet et son empire sur les agriculteurs est la Société d'Organisation Agricole irlandaise. Son président, sir Horace Plunkett, a pu dire avec justesse qu'elle est la plus grande organisation agricole de l'empire anglais. Elle se compose en effet d'un millier de sociétés et comprend au moins cent mille cultivateurs. Son rapport de 1915 atteste qu'à la fin de son dernier exercice, son chiffre a été de 4,000,000 de livres. (\$20,000,000.00).

Les éléments d'une organisation agricole similaire existent dans notre province. Le rôle de la section de crédit est dignement rempli par les caisses populaires de M. Desjardins, là où elles sont établies. La section des ventes, couverte par la Société des Formagers, donne aussi d'excellents résultats. Le Comptoir Coopératif qui n'en est qu'à sa quatrième année, a déjà une action des plus active et des plus efficace. Sa section d'achats en commun, à elle seule, montre un chiffre d'affaires qui dépassera bientôt le quart de million. On peut en conclure qu'il rend de réels services aux cultivateurs, car nos gens—comme tous les paysans d'ailleurs—ne sont pas portés à se jeter dans les entreprises nouvelles, nous pourrions même dire qu'ils favorisent toujours de préférence un système en usage depuis longtemps, une institution déjà connue.

Dès le commencement des hostilités on a compris en Irlande qu'il était bon d'augmenter la production des denrées, aussi la Société d'Organisation Agricole lança-t-elle un mot d'ordre à ses sociétés affiliées: Il faut assurer un rendement supérieur aux terres! Son plan comprenait le développement de l'achat et de la vente en commun, ainsi que l'amélioration du chargement et des livraisons.

Un événement qui a, comme la guerre, une forte répercussion économique ne peut pas déterminer chez nous un élan particulier, les ramifications de la coopérative générale n'étant pas encore assez étendues; mais il ne faut pas croire à cause de cela que notre propre société reste stationnaire, au contraire elle se développe à pas de géant. Le nombre de ses actionnaires augmente sans cesse et ses opérations se multiplient d'une façon étonnante.

Le gérant du Comptoir, il n'y a pas encore un an, n'était assisté que d'un secrétaire, aujourd'hui dix personnes font partie de l'administration. Un agronome compétent est chargé de résoudre les difficultés d'ordre

technique, de fournir les renseignements pratique et de travailler à la formation de l'esprit de coopération dans la classe agricole. Oui, la coopération de chez-nous fait de rapides progrès; comparons avec la fédération irlandaise, dans une même période de quatre ans, les pourcentages du mouvement d'affaires du Comptoir.

Le chiffre d'affaires de la fédération irlandaise s'est accru successivement de 200%, 592% et 200%, tandis que celui du Comptoir Coopératif a augmenté annuellement de 1,000%, de 530% à la fin de la troisième année, et vraisemblablement de 300% à la fin de décembre prochain. Le développement rapide de notre fédération a surpris ses promoteurs, inutile de dire qu'il a étonné ceux qui s'obstinaient dans un pessimisme... trop prudent.

Il reste encore à notre Société générale un long chemin à parcourir. Nous n'en sommes pas encore, par exemple, à posséder dans les rangs de cette institution centrale 35% de la population agricole—c'est la proportion que compte la Société d'Organisation irlandaise. Mais il ne faut pas oublier non plus que le travail de cette Société a commencé vingt-trois ans avant la nôtre.

Nous verrons la prochaine fois l'outillage de la création des coopératives centrales locales.

II

Comparant, dans un article précédent, la coopération centrale agricole d'Irlande, qui est la plus vaste institution du genre existant dans l'empire anglais, avec celle de la province de Québec, nous avons vu le développement prodigieux de leurs affaires et les efforts constants qu'elles consacrent au rayonnement de leur entreprise au sein de la population rurale.

Jetons un coup d'œil aujourd'hui sur l'outillage et la fondation des coopératives locales. Les Irlandais ont compris l'importance du perfectionnement de l'outillage, des sociétés ont même été tout spécialement instituées dans leur pays, pour mettre en opération les machines à vapeur et au pétrole les tracteurs à moteur pour les charrois et les labours, les moulins, les moissonneuses et les lieuses, les charrues, les herses, les semeuses, enfin les épandevases d'engrais, les bêcheuses pour pommes de terre et les bascules pour le bétail.

La propagande éducative de la Société d'Organisation irlandaise est telle que bon nombre de petits villages du Munster ou du Connaught n'ont rien à apprendre des grands centres les plus favorisés.

Les sociétés coopératives organisent de plus un trafic important des produits alimentaires, trafic qui acquerra un développement sans bornes si les abus de toutes sortes dont les petites gens sont victimes, vont toujours croissant.

Ces efforts se poursuivent ici avec succès; nos sociétés locales perfectionnent constamment leur outillage, le Comptoir Coopératif leur a, pour sa part, fourni et instruments et matériaux divers.

Le travail de formation du Comptoir n'en est pas moins actif. Le dernier collaborateur apportera au mouvement de formation